



BORN CARE PRO

VOS BORNES DISPONIBLES. VOTRE FLOTTE AVANCE.

Maintenance préventive, assistance prioritaire et suivi centralisé de votre parc privé.

PAIEMENT MENSUEL

29,90 € HT / MOIS

Engagement initial de 12 mois

299 € HT / AN

2 MOIS OFFERTS - 1ER POINT

+ 17,90 € HT / MOIS PAR POINT SUPPLÉMENTAIRE

RAPPORT PAR POINT

DOSSIER SAV

PRIORITÉ

V2C | RAEDIAN | OHME | LEGRAND

INSTALLATEUR QUALIFIÉ IRVE - RÉGION PACA

Déjà garanti. Born Care pilote la suite.

Les garanties couvrent certains défauts. Born Care organise le service autour de vos points de recharge.

1

LE MATÉRIEL

Garantie constructeur

La marque décide si le défaut interne entre dans ses conditions et si elle répare ou fournit une pièce ou une borne.

2

L'INSTALLATION

Garantie Born Power

Born Power corrige sans frais un défaut qui lui est imputable sur les câbles, protections, raccordements, fixations ou réglages.

3

LE SERVICE

Abonnement Born Care Pro

Contrôle, diagnostic, interlocuteur unique, dossier constructeur, suivi, priorité et tarifs d'intervention réservés aux abonnés.

LA PROMESSE BORN CARE

Un seul appel. Nous identifions la cause, la garantie à activer et la prochaine action. Vous n'avez pas à gérer la marque, les preuves, les relances et la remise en service site par site.

SANS BORN CARE

- Vos garanties restent applicables
- Vous organisez le diagnostic et les échanges
- Les prestations non garanties sont facturées au tarif public

AVEC BORN CARE

- Vos garanties restent applicables
- Born Power pilote le parcours SAV
- Vous bénéficiez de la priorité et des tarifs abonnés

Born Care est un contrat de maintenance et d'assistance. Il ne remplace ni les garanties légales, ni les garanties commerciales, ni les assurances applicables.

Vos garanties, même sans abonnement

Les garanties contractuelles continuent de s'appliquer, avec ou sans abonnement.

DURÉES CONSTRUCTEUR COMMUNIQUÉES

V2C

3 ANS

RAEDIAN SELON MODÈLE*

OHME EPOD S 3 ANS

LEGRAND

2 ANS

GARANTIE DU MATÉRIEL

SELON CONTRAT

Les droits définis par le devis et la facture

- Durée et procédure selon la marque et le modèle
- Réparation, pièce ou borne si le défaut est accepté
- Conditions spécifiques possibles pour un usage professionnel

NE COUVRE PAS : les prestations Born Power non prévues au contrat de la marque.

GARANTIE CONSTRUCTEUR

SELON MARQUE

Le défaut interne reconnu par la marque

- Analyse technique et décision du constructeur
- Pièce, réparation ou remplacement selon ses conditions
- La conformité consommateur de 2 ans ne s'applique pas à l'acheteur professionnel

NE COUVRE PAS : automatiquement l'indisponibilité, la supervision, le déplacement ou la main-d'œuvre.

GARANTIE INSTALLATION BORN POWER

3 ANS

Le défaut imputable à notre installation

- Câblage, protections, raccordements et fixations réalisés par Born Power
- Réglages d'installation documentés
- Correction et déplacement nécessaires sans frais si notre responsabilité est établie

NE COUVRE PAS : matériel, réseau, supervision tierce, exploitation, choc, sinistre ou usure.

RESPONSABILITÉ DÉCENNALE

JUSQU'À 10 ANS

Uniquement les désordres graves éligibles

- Conditions légales et activités déclarées au contrat d'assurance
- Solidité compromise ou ouvrage rendu impropre à sa destination
- Appréciation selon la nature des travaux et du dommage

NE COUVRE PAS : une panne de borne, la maintenance, l'usure ou une perte d'exploitation.

GARANTIE LÉGALE DES VICES CACHÉS — 2 ANS APRÈS LA DÉCOUVERTE

Le recours pour vice caché (article 1641 du Code civil) s'applique également à l'acheteur professionnel, dans les limites prévues au contrat de vente.

*Durées indicatives au 20 août 2026. Le modèle, le devis, la facture et les conditions du fabricant prévalent. RAEDIAN : durée à confirmer selon le modèle et le dossier commercial. La décennale n'est pas une garantie générale de dix ans sur le fonctionnement du parc.

Born Care Pro protège votre parc

Une maintenance préventive par point et un interlocuteur unique pour chaque incident.

1 Visite annuelle mutualisée

12 contrôles sur chaque point de recharge et inspection du site.

2 Essai de charge par point

Test de démarrage, arrêt, puissance et comportement réel.

3 Diagnostic à distance

Analyse des symptômes, codes défaut et réglages accessibles.

4 Dossier constructeur piloté

Pièces, preuves, relances et suivi centralisés par Born Power.

5 Rapport et historique

Rapport individuel, synthèse du site et recommandations prioritaires.

6 Priorité et tarifs abonnés

Traitement prioritaire et grille curative réservée au contrat.



UN CONTRÔLE DOCUMENTÉ, UN SAV PILOTÉ, UN INTERLOCUTEUR UNIQUE

Un seul appel. Nous pilotons la suite.

La première question n'est pas « êtes-vous abonné ? », mais « quelle garantie s'applique ? »



DIAGNOSTIC, GARANTIE, DOSSIER, INTERVENTION : BORN POWER COORDONNE

1

Signalement

Nous rassemblons les symptômes.

2

Diagnostic

À distance si la borne et le défaut le permettent.

3

Garantie

Nous identifions le recours applicable.

4

Remise en service

Nous planifions l'intervention et le compte rendu.

Qui paie quoi ?

Trois situations, aucune ambiguïté.

1. LA GARANTIE COUVRE L'INTERVENTION

Installation Born Power reconnue, conformité applicable ou marque couvrant expressément la main-d'œuvre.

0 € AVEC OU SANS BORN CARE

Diagnostic et déplacement non facturés lorsque notre responsabilité est établie.

2. LE MATÉRIEL SEUL EST GARANTI

La marque fournit la pièce ou la borne, mais ne couvre pas le diagnostic et la main-d'œuvre Born Power.

215 € HT avec Born Care Pro

355 € HT sans contrat

3. AUCUNE GARANTIE NE S'APPLIQUE

Cause extérieure, usure, accident, réseau, modification tierce ou pièce exclue.

DEVIS AVANT TOUT TRAVAIL

CE QUE BORN CARE CHANGE

Les garanties restent les mêmes. Ce qui change, c'est que Born Power pilote le dossier, vous donne la priorité et applique les tarifs abonnés lorsque la prestation n'est couverte par personne.

Exemple Pro : 215 € HT = 120 € HT de déplacement + 95 € HT de première heure. Sans contrat : 85 € HT de diagnostic + 270 € HT de déplacement et première heure.

Un prix clair pour chaque point suivi

1 point de recharge = 1 véhicule pouvant charger au même moment.

1ER POINT DE RECHARGE

29,90 € HT / MOIS

OU 299 € HT / AN

Deux mois offerts en annuel

POINT SUPPLÉMENTAIRE

17,90 € HT / MOIS

OU 179 € HT / AN

À la même adresse

Votre flotte, vos points, votre budget total

Repère indicatif pour des véhicules utilisés en rotation sur un même site.

Flotte indicative	Points suivis	Mensuel HT	Annuel HT*
1 à 2 véhicules	1	29,90 €	299 €
3 à 4 véhicules	2	47,80 €	478 €
5 à 6 véhicules	3	65,70 €	657 €
7 à 10 véhicules	5	101,50 €	1 015 €

Vous ne payez pas par véhicule. Le contrat couvre chaque point entretenu. Le nombre de véhicules sert à dimensionner le besoin selon les rotations, le kilométrage et la puissance disponible. *Annuel = 10 mensualités.

Après 12 mois : reconduction par périodes de 12 mois, dénonçable avec 2 mois de préavis. Ajout ou retrait de points de recharge possible à tout moment, avec effet au mois suivant.

INCLUS POUR LE PARC

- Visite annuelle mutualisée
- 12 contrôles et essai par point
- Rapport individuel et synthèse
- Diagnostic et dossier constructeur
- Priorité curative
- Historique et tarifs abonnés

Tarifs abonnés : déplacement et première heure 215 € HT, heure supplémentaire 85 € HT, pièces et fournitures sur devis.

Bornes AC privées jusqu'à 22 kW. Un site = une adresse. Plusieurs sites, accès public, bornes DC, supervision avancée ou engagement de disponibilité : offre spécifique.

Ce qui est inclus. Ce qui ne l'est pas.

Aucune réparation payante n'est engagée sans votre accord.

INCLUS DANS BORN CARE

- Visite annuelle par point
- Diagnostic et réglages accessibles
- Rapports et synthèse du site
- Dossiers constructeur et suivi
- Priorité et tarifs abonnés

NON INCLUS AUTOMATIQUEMENT

- Pièces hors garantie
- Interventions curatives sur site
- Réseau ou supervision tierce
- Génie civil et dommages extérieurs
- Perte d'exploitation ou véhicule relais

Les quatre réponses essentielles

Born Care remplace-t-il mes garanties ?

Non. Elles restent applicables exactement de la même manière.

Une panne sur site est-elle toujours gratuite ?

Non. Elle est gratuite si une garantie couvre la prestation ; sinon le tarif abonné ou un devis s'applique.

Puis-je recevoir une facture sans avoir accepté ?

Non. Toute prestation payante est annoncée et validée avant intervention.

Et si mon parc évolue en cours de contrat ?

Chaque point ajouté est facturé au tarif point supplémentaire à compter du mois suivant. Un point retiré sort du contrat à la même échéance, sans frais.

PARLONS DE VOTRE FLOTTE

09 55 770 770

contact@bornpower.fr | bornpower.fr

Prise en charge de votre signalement sous 24 h ouvrées.

Scannez : un email de demande prérempli s'ouvre.



Document commercial non contractuel. Le contrat Born Care, le devis, la facture, les conditions du constructeur et l'attestation d'assurance déterminent les droits exacts. Born Care est un service de maintenance et d'assistance, sans engagement de disponibilité ni garantie de résultat sur l'exploitation du parc : ce n'est ni une assurance, ni une extension automatique de garantie, et il ne réduit ni les garanties contractuelles du fabricant, ni la garantie des vices cachés. Engagement initial de 12 mois, puis reconduction annuelle dénonçable avec 2 mois de préavis. Prix HT, TVA en sus au taux en vigueur. Bornes AC privées jusqu'à 22 kW, un site = une adresse. Références vérifiées au 20 août 2026 : Service-Public.fr, V2C, Ohme et Legrand.